

SIVOM SOLOGNE PAYS FORT

Vocation Eau

Délibérations du Comité Syndical



Séance du 11 avril 2023, convoquée le 4 avril 2023
n° EAU 2023-01

Nombre de membres en exercice : 2

Présents : 2

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à 19 heures, le Comité Syndical du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT, réuni dans la salle du conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur François GRESSET, Président.

Présents : Bernardino ADDIEGO et Jean-Yves DEBARRE.

Secrétaire de séance : Jean-Yves DEBARRE

Objet : Vote du compte de gestion 2022 de la vocation Eau

Le Président,

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 rendu par Monsieur DARRACQ, comptable du Trésor

Considérant que le compte de gestion de l'exercice 2022 du budget de la vocation Eau est conforme aux écritures du compte administratif et ne donne lieu à aucune observation.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

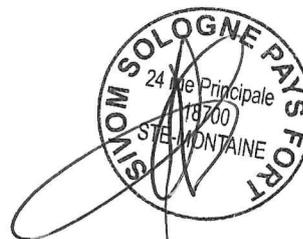
- APPROUVE le compte de gestion de l'année 2022 du budget de la vocation Eau rendu par le comptable du Trésor.
- AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Yves DEBARRE



Le Président,
François GRESSET



Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2023
et de sa publication sur la page du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT du site internet de la commune de Sainte-Montaine le 18/04/2023